



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1286

11 mai 2017

- **Fréquentes alertes aux inondations à la veille de la saison cyclonique**
- **Un comité officiel pour travailler sur l'éventualité d'un fort séisme dans le Nord**
- **Présidentielle en France : Les Français d'Haïti ont voté en faveur de Macron**
- **La MOE UE préconise de doter Haïti d'un système électoral permanent**

>> Fréquentes alertes aux inondations à la veille de la saison cyclonique

La protection civile en Haïti a lancé, ces dernières semaines, de fréquentes alertes aux inondations à l'échelle du territoire national. La population est appelée à rester vigilante, en appliquant scrupuleusement les consignes de sécurité habituelles. Entre début avril et début mai 2017, le degré de saturation du sol, avec les pluies, a déjà atteint les 100% dans certains départements. Les pluies ont provoqué de nouvelles inondations et des glissements de terrain. Des crues ont été signalées en plusieurs endroits. Une douzaine de morts (dont 3 dans les communes frontalières) ont été recensés durant la même période. Les pluies des 6 et 7 mai ont fait 2 morts et un blessé dans le Nord du pays. Un enfant de 6 ans s'est noyé à La Victoire (département du Nord) et un jeune de 17 ans a été tué par la foudre à Sainte-Suzanne (Nord-Est). Des dégâts légers ont été enregistrés dans le secteur agricole au niveau de cette commune, indique le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT). Au moins 400 familles ont été directement affectées dans le Nord par les intempéries et les crues des rivières, dont les conséquences sont importantes également dans plusieurs autres départements. C'est dans ce contexte de risques environnementaux élevés, occasionnés par ces pluies diluviennes, à quelques semaines du début de la saison cyclonique 2017, qu'a été installé, le 5 mai 2017, un nouveau

responsable à la Direction de la protection civile (DPC). Ancien cadre de cette direction et du service des sapeurs-pompiers, Dr. Jerry Chandler a remplacé Marie Alta Jean-Baptiste, qui a occupé le poste durant les 13 dernières années. L'installation a eu lieu au moment même où des prévisions météorologiques inquiétantes faisaient état de nouvelles pluies intenses, attendues sur la plupart des départements du pays, dont la vulnérabilité s'est accentuée avec le temps. Dans ce contexte, J. Chandler promet de « continuer à dynamiser et renforcer la Direction de la protection civile, tant au niveau central qu'à travers ses structures communales, pour une réponse de proximité dans le cadre de la gestion des risques et des désastres ». Le nouveau responsable doit parallèlement travailler à la préparation de la saison cyclonique, qui s'étendra du 1er juin au 30 novembre 2017 dans la région des Caraïbes. Il doit approvisionner les dépôts de la protection civile en stocks de secours, suivant les instructions du Ministère de l'intérieur. Il est également appelé à établir des programmes de formation et de sensibilisation, visant à développer une culture territoriale en matière de gestion des risques et des désastres. Cependant, de l'air sec venant d'une zone de haute pression de l'Atlantique Nord limite les activités pluvieuses sur Haïti jusqu'au vendredi 12 mai 2017.

>> Un comité officiel pour travailler sur l'éventualité d'un fort séisme dans le Nord

Le gouvernement a mis en place, le vendredi 5 mai 2017, un comité de pré-positionnement pour la gestion d'éventuels mouvements sismiques de forte magnitude, dans le Nord d'Haïti. L'objectif est de mettre au point un programme de prévention et de prendre des décisions appropriées, au cas où il y

aurait un tremblement de terre dans le Grand Nord. Ce comité de cinq membres est coordonné par le directeur général du Bureau des mines et de l'énergie (BME), l'ingénieur géologue Claude Prépetit. Il est composé de représentants de plusieurs ministères, notamment Max Rudolf Saint-

Albin, titulaire du Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales, Dr Yolaine Surréna, l'ingénieur Gabriel Nicolas, du Ministère des travaux publics, transports et communications et de Louissaint Dieudonne, du Ministère de la défense. Présentant le comité, le premier ministre Jack Guy Lafontant a rappelé combien un violent tremblement de terre avait totalement dévasté, le 7 mai 1842, les villes du Nord d'Haïti, comme le Môle Saint-Nicolas, Fort Liberté et le Cap-Haïtien. "La population du Cap, (alors) épouvantée par des répliques intermittentes pendant un mois, dormait

dans la rue. La Cathédrale du Cap-Haïtien ne sera restaurée que plus de 100 ans plus tard. Même la Citadelle (NDLR : ouvrage militaire, construit au début du XIX^e siècle, à Milot, par Henri Christophe) ne fut pas épargnée, tandis que le Palais Sans Souci subit de sérieux dommages, souligne La Ferrière. Depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010 (qui a fait plus de 300 mille morts en Haïti), des exercices de simulation (au tsunami et au séisme) ont lieu, au Cap-Haïtien, sous les auspices de la protection civile.

>> **Présidentielle en France : Les Français d'Haïti ont voté en faveur de Macron**

Les Françaises et les Français vivant en Haïti ont voté largement en faveur du candidat du parti En Marche, Emmanuel Macron (libéral), dans l'élection présidentielle française, qui l'a opposé à la présidente du Front National, Marine Le Pen (extrême droite). Sur les 484 votes recueillis lors de l'élection qui s'est déroulée 24 heures avant la

journee électorale du 7 mai 2017 en France, 406 seraient allés à Macron, 43 à Marine Le Pen et 35 seraient nuls, apprend AlterPresse de source digne de foi. L'ambassade de France en Haïti n'a ni confirmé, ni infirmé l'information. Selon une source fiable, le taux de participation se situe autour de 40%.

>> **La MOE UE préconise de doter Haïti d'un système électoral permanent**

Lors d'une conférence de presse, le jeudi 4 mai, la Mission d'observation électorale de l'Union européenne recommande aux autorités nationales de doter Haïti d'un « système institutionnel électoral, solide et permanent ». « Il nous semble indispensable d'avoir un conseil (électoral), qui travaille à long terme, qui puisse faire les changements [...] nécessaires pour améliorer le système électoral [...] », soutient Elena Valenciano, cheffe de la mission, faisant état des recommandations et du rapport final des deux missions que l'UE a déployées en Haïti lors des dernières élections. Mme Valenciano indique avoir présenté, dans l'après-midi du mercredi 3 mai 2017, ces recommandations au président du Conseil électoral provisoire, Léopold Berlinger. Soulignant combien les modalités de délivrance des décharges, relatives à la gestion des deniers publics, pourraient constituer un levier politique aux mains du parlement, la mission souhaite des réformes en ce qui concerne les conditions d'éligibilité ou le droit de se porter candidat. La Mission d'observation électorale de l'Union européenne affirme plaider en faveur d'un renforcement du contrôle financier de la gestion des comptes et ordonnateurs des fonds

publics. Sur la question du registre électoral, elle appelle les autorités à effectuer une « épuration » du registre de l'État civil, qui n'aurait pas été faite de manière systématique, depuis la création du registre, en 2005. Moderniser le système du registre de l'état civil, renforcer la participation des femmes à la vie politique, réformer le système de traitements au sein du contentieux électoral sont parmi les recommandations de la mission. Contribuer à la consolidation du système des partis politiques et limiter la prolifération excessive de partis politiques sans soutien réel, encourager et faciliter l'inscription des jeunes et des femmes, stabiliser le calendrier applicable pour les campagnes électorales, soumettre la délimitation des circonscriptions à des critères objectifs et transparents, limiter la création de circonscriptions à des fins partisans, figurent également dans les propositions de la MOE UE, dans l'objectif de parvenir à une « amélioration de ce processus électoral, qui est à la base de la consolidation d'un système démocratique ». L'Union européenne devra mettre fin, le jeudi 8 juin 2017, à sa mission électorale en Haïti.

A lire également:

- Haïti à la veille d'un bras de fer entre les syndicats et le gouvernement ? (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21592>);
- Guerre ouverte entre Yves Romain Bastien et Jack Guy Lafontant sur la gestion du gouvernement de transition (<http://www.lenouvelliste.com/article/170769/guerre-ouverte-entre-yves-romain-bastien-et-jack-guy-lafontant-sur-la-gestion-du-gouvernement-de-transition>);
- Haïti-Rép. Dom. : Des commerçants et chauffeurs haïtiens dénoncent l'augmentation des taxes sur les marchandises importées (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21595>);
- Vers des élections indirectes pour compléter les collectivités territoriales d'Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21594>);
- Développer les capacités stratégiques des partis politiques en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21587>).